

**AUTOMNE
2012**

VIVE LA RENTREE !



LE CHOISY-LE-REUSIENS

A L'AGENDA

**Cérémonie du
11 novembre à 9 h**
Place André Delieutraz

**MARCHE DE NOEL
Les 15 et 16 décembre**
Place André Delieutraz

**Don du Sang
le 27 décembre**
Salle du conseil en Mairie

**Vœux du Maire
8 janvier 2013 à 19h**
Salle du conseil en Mairie

EN CE QUI CONCERNE LA
DIFFUSION DU CHOISY-
LIENS, VOUS ETES TRES
PEU A VOUS ETRE PRO-
NONCES... CONTINUER A
NOUS DIRE EN MAIRIE SI
VOUS SOUHAITEZ VOTRE
CHOISY-LIEN EN VER-
SION PAPIER OU PAR
MAIL !

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 28-3
Commune de CHOISY

Tél 04 50 77 41 56 Fax 04 50 77 47 00

Courriel : mairie@choisy.fr

site : www.choisy.fr

EDITORIAL DU MAIRE



Choisyliennes, Choisyliens,

L'Institut national du cancer (INCA) et le ministère des Affaires sociales et de la Santé, en partenariat avec l'Assurance maladie, la MSA et le RSI, lancent le mois national de mobilisation « Octobre rose ». L'objectif : inciter les femmes de 50 à 74 ans à participer au dépistage organisé du cancer du sein. Notre modeste participation à cet objectif primordial de santé publique trouve son écho dans la couleur rose du présent Choisyliens.

Le Choisyliens peut rentrer dans l'ère du numérique et être adressé par e-mail à tous ceux qui le souhaitent. Cette nouvelle façon de le distribuer est moins onéreuse pour la commune et donc pour vous tous, et surtout plus rapide. Un simple clic suffit. N'oubliez pas de faire connaître votre avis en mairie ou par courriel. Le Choisyliens papier sera toujours distribué à ceux qui le souhaitent. Encore faut-il que nous connaissions votre souhait !

Voilà, le bistrot communal est maintenant fermé, et ne rouvrira que l'an prochain si vous le souhaitez. Merci à tous ceux qui ont fait vivre cette licence IV pendant les deux périodes d'ouverture en Juillet et en Août en venant passer un petit moment au bar ou en terrasse.

Le mois d'octobre s'est terminé par un épisode hivernal dévastateur dans notre forêt. Des arbres ont été déracinés et certains menacent de tomber. Ne prenez pas de risque inutile en vous promenant dans les bois avant que les travaux ne soient effectués. La circulation en forêt communale est d'ailleurs provisoirement interdite.

La commune inaugure cette année un marché de Noël. Il se déroulera sur la placette située entre la mairie et l'église. Réservez votre Week-end des 15 et 16 Décembre pour le visiter et faire des achats pour de petits cadeaux ou tout simplement pour vous faire plaisir.

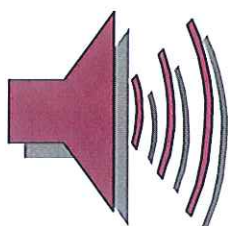
BONNES ET HEUREUSES FETES DE FIN D'ANNEE QUE JE VOUS SOUHAITE FAMILIALES ET SERENES.

Votre Maire

Bernard SEIGLE

HALTE GARDERIE KARAPAT, UN AN APRES

Grand succès au sein de la CCFU pour cette garderie intercommunale itinérante : 46 familles confient leur 53 enfants dans les communes participantes : pour Choisy, ce sont 14 enfants tous les mardi. Une famille en a même fait son mode de garde principal et suit le « Bébé Bus » sur chaque commune.



**L'opération « Bistrot de Véry » a été un succès !
Grâce aux bénévoles et aux nombreux habitants qui sont venus égayer les soirées, les 2159 € de bénéfices ont été intégralement versés au CCAS (centre communal d'action sociale)**

ENVIRONNEMENT

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Contribuons à l'effort général pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Le changement climatique n'est pas la météo ! Il s'agit de la variation de l'état moyen du climat mondial pendant de longues périodes. Il peut être attribué à des causes naturelles et aux activités humaines altérant la composition de l'atmosphère.

Le CO2 est un gaz à effet de serre (GES) sur lequel nous pouvons agir au quotidien :

Transport : une voiture moins émettrice, l'utilisation de moyens de transport collectifs, covoiturage, moins de voyages en avion...

Chauffage : mieux isoler pour moins chauffer, réduire un peu la température, réguler les périodes de chauffage, choisir des combustibles moins émetteurs de CO2...cela permet à la fois de faire des économies et de contribuer à la baisse de CO2

Energie : utiliser modérément les appareils consommateurs d'énergie thermique ou même électrique, penser à éteindre les lumières ...des petits gestes qui mis bout à bout feront une différence

Consommation : acheter local, des produits durables, qui produisent moins de déchets (moins d'emballages par exemple) permet de limiter les émissions lors de la fabrication, du transport ou du traitement du produit en fin de vie (incinération ou recyclage)

MAIS DE QUEL EFFORT GENERAL PARLE-T-ON ?

Au niveau national, la France a mis en place deux plans climat

- un plan d'ATTENUATION du changement climatique dont l'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre
- un plan d'ADAPTATION au changement climatique qui est déjà en cours : prévention des risques en matière d'habitat et de santé notamment

Au niveau plus local, les agglomérations de plus de 50 000 habitants doivent se doter d'un plan climat énergie (PCET) et les entreprises de plus de 500 salariés doivent faire un bilan carbone de leur activité.

En savoir plus : www.developpement-durable.gouv.fr

COLLECTE DES DEEE DU 16 OCTOBRE

La moisson des déchets électriques et électroniques a été bonne à Choisy! Avec le temps, nous devrions avoir moins de déchets à récupérer. Lorsque vous achetez un nouvel appareil, le vendeur est tenu de récupérer l'ancien le cas échéant. La **taxe d'éco-participation** que vous payez à l'achat sert au fonctionnement de la filière de recyclage.

L'EFFET DE SERRE ?

Un phénomène naturel important pour la survie de la planète. Il permet d'avoir une température moyenne sur Terre de 15°C contre -18°C si cet effet n'existait pas. Les gaz à effet de serre sont naturellement peu abondants dans l'atmosphère mais l'activité humaine augmente leur concentration depuis une centaine d'années (notamment + 30 % pour le gaz carbonique CO2)

ECONOMISONS L'ENERGIE AU QUOTIDIEN

1. programme HABITONS MIEUX de l'ANAH pour isoler les logements des personnes à revenus modestes : renseignements en mairie

2. installation gratuite du système VOLTALIS pour réduire votre consommation d'électricité de 5 à 15 % grâce à « l'effacement diffus » qui suspend brièvement le fonctionnement des appareils électriques lorsque le réseau est le plus sollicité : Réserve aux bâtiments chauffés électriquement.

Pour en bénéficier, appeler PRIORITERRE au numéro tél. 04 50 67 17 54



TRANCHES DE VIE

GROS PLAN ASSOCIATION : LE CLUB LOISIRS

Né le 12 novembre 1983 de l'initiative d'un petit groupe de Choisyliens pour que des activités culturelles et sportives soient à la portée de tous sans trop de déplacements.

Aujourd'hui c'est 297 adhérents dont 170 enfants de moins de 18 ans . Tout au long de ces années, avec l'aide de bénévoles, l'association a proposé aussi bien **des sorties en montagne, des cours de gym, de yoga et de danses, qu' des activités manuelles ou des cours de cuisine pour les enfants et les adultes.**

Le club loisirs c'est aussi la **bibliothèque** où chacun peut trouver son bonheur (livres pour petits et grands, et spécifiques, cd et dvd) ainsi que le **CINEBUS** qui diffuse tous les 15 jours des films récents et une fois par mois des films pour les enfants (mais où les grands sont les bienvenus !).

Pour cette année 2012-2013 notre association propose des cours de yoga, de gym, d'assouplissement ,de théâtre, des activités créatrices pour les enfants tous les mercredis après-midi, des cours de cuisine, une formation au secourisme, du VTT, du patchwork, de la broderie et du tricot ainsi que de l'éveil à la danse.

Réunions les dates du 8 et 9 décembre pour du théâtre, les 15 et 16 décembre pour un marché de Noël inter - associations, les 6 et 7 avril pour du théâtre et une expo patchwork/broderie ainsi que les 13 et 14 avril pour un festival théâtre spécial enfants/ados.

Si cette bientôt trentenaire continue à proposer tant d'activités, c'est grâce à la volonté de tous les bénévoles, à leur investissement et à leur créativité ;c'est aussi grâce à l'implication des différentes équipes communales et surtout grâce à tous les Choisyliens qui continuent à pratiquer leurs activités au sein de la commune. Un grand Merci !

pour toute info vous pouvez contacter Corinne Harlard au 04 50 77 47 86



LE BAL DES ADOS

Samedi 20 octobre, 80 adolescents se sont retrouvés à la salle des Fêtes de Choisy pour le premier bal des ados.

Dans une ambiance bonne enfant, ils ont dansé pendant 3 heures.

A l'année prochaine, plus nombreux encore !!!

PLANNING DES ACTIVITES DES ASSOCIATIONS

(planning complet 2012/2013 en mairie ou sur le site)

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR
Tous les mardis sauf vacances scolaires	Rando santé – RDV parking Tomet Lac de La Balme à 13h30	CHEMINS FAISANT
Tous les mercredis de 18h30 à 19h30	Activités au parcours santé pour les adultes	REAL MANDALLAZ
14/10/2012	Choucroute – salle des fêtes	AMICALE DES ANCIENS
20/10/2012	Bal des ados – salle des fêtes	COMITE DES FETES
19-20-21/10/2012	Vente de brioches – salle de la cantine	APE
26/10/2012	Assemblée générale – Véry	ANCIENS AFN
26/10/2012	Assemblée générale – salle des fêtes	CHEMINS FAISANT
10/11/2012	Anniversaires des membres – salle des fêtes	AMICALE DES ANCIENS
18/11/2012	Journée gourmande – salle des fêtes	CLUB LOISIRS
24/11/2012	Repas Théâtre (réservé aux adhérents) – salle des fêtes	CLUB LOISIRS
27/11/2012	Sortie nocturne – RDV stade 20h	CHEMINS FAISANT
08-09/12/2012	Théâtre enfants avec la troupe de Metz-Tessy – salle des fêtes	CLUB LOISIRS
15-16/12/2012	Marché de Noël	MAIRIE
12/01/2013	Tirage des rois – salle des fêtes	ANCIENS AFN

VOTRE COMITE DES FETES



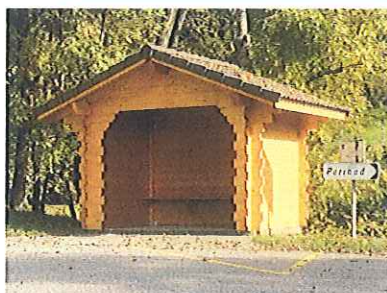
FLASH COMMUNAL

L'intégralité du compte-rendu des conseils est affiché sur les différents panneaux municipaux et disponible en mairie ou sur internet à l'adresse suivante :

www.choisy.fr, rubrique « vie municipale »

Conseil municipal du 18 octobre 2012

- **Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale** en procédant à un redécoupage, à une nouvelle numérotation et à une nouvelle dénomination des voies communales, le conseil municipal fixe la longueur totale des voies communales à 27 878 mètres.
- **Prescription de la modification n° 1 du PLU**
Cette procédure a pour objet de procéder à des mises à jour réglementaires du plan de zonage et d'adapter le règlement afin d'assurer une meilleure utilisation de certaines règles
- **Choix de l'opérateur pour le programme de logements locatifs aidés au Chef-Lieu**
Le choix de la commission « Logements du Chef-Lieu » est validé et le conseil municipal retient la société SA MONT-BLANC pour la réalisation de ce programme.
- **Attribution de subventions:** Comité des éleveurs, Solidarité pour les zones touchées par l'incendie en Catalogne, Association d'accueil des enfants autistes et reversement du bénéfice réalisé par le Bistrot de la commune au CCAS
- **Budget : décision modificative** pour intégrer des dépenses et recettes non prévues au budget primitif.
- **Désignation d'un délégué à la CCFU** pour remplacer M. Pierre MAINETTI : Mme Pascale LHOMME
- **Achat d'un véhicule pour les services techniques, coût 44 540 €**



Un abribus flamboyant neuf vient d'être installé à l'intersection Route du Château/Perroud

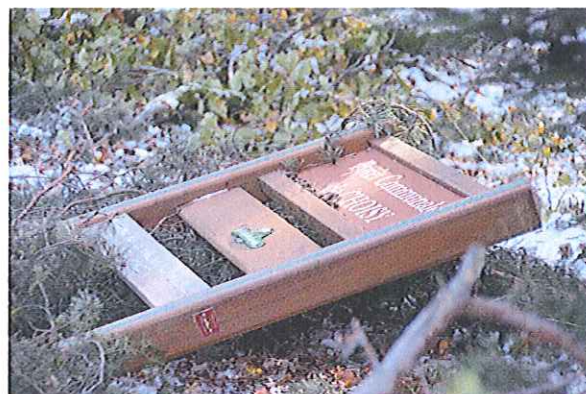
LE BATIMENT TECHNIQUE EST FINI !

Tout le matériel est désormais regroupé et nos employés communaux vont pouvoir bénéficier d'un réel confort de travail avec un atelier dédié, ce qui va permettre de transformer les locaux sous la bibliothèque pour créer des toilettes accessibles au handicap et un lieu de stockage pour le matériel de la salle des fêtes.



DERNIERE MINUTE :

LA TEMPETE DU 28 OCTOBRE 2012 A SACCAGE NOTRE FORET : TOUTE PROMENADE DANS LA FORET ET LE PARCOURS DE SANTE SONT MOMENTANEMENT INTERDITS DANS L'ATTENTE D'UN ACCES SECURISE (voir arrêté communal du 29/10/2012)



CARNET

NAISSANCES

01/08/2012 Léna RIFFIN
02/08/2012 Manon et Nina
SAGNOL MOUSSET
22/08/2012 Emilié LENOIR
30/08/2012 Marié MURGIER
13/10/2012 Enola NUNES DE
LEMONS

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de bonne santé aux bébés.



MARIAGES

18/08/2012 Anné-Francé LIEGE et Thomas
ALLEMANT
18/08/2012 Déléphiné NAUDIN et Bruno VAN
DENBUSSCHE
25/08/2012 Suzanné ROIG et
Vincént COLOMBANI

Tous nos vœux de bonheur

URBANISME

Permis de construire acceptés :

26/10/2012 EUVRARD Guillaumé, aménagémént grangé en habitation, Arthaz
03/09/2012 MOLHANT Patrick, création d' deux exténsions sur uné maison individuélle Chémin Fontainé Vivé
03/09/2012 CAMERSINI Alain, transformation d'uné grangé mitoyénné en habitation, Buidon Villagé
09/08/2012 RENAULT Jérémié et LAMBELET Stéphanie, maison individuélle, routé d'és Mégévands

Déclarations préalables :

23/10/2012 PINEAU Emmanuél, exténsion d' l'habitation, routé d'és Mégévands
22/10/2012 GIRARD Eric, abri d' jardin, impassé d' la Prairié
22/10/2012 BOUVIER Aléxandra, création d'ouvértures, routé d' Combés
16/09/2012 CROS Sandriné, division d' parcélle, routé d'és Créts
10/09/2012 DARTENUCQ Stéphané, posé d'un portail, abri d' jardin, t'rrassé en bois, transformation du garagé en buandérié et sallé d' jeu. Impassé d'és Rosés
10/09/2012 MATHIEU Laurént, posé d'un portail, chémins d'és Platons

RAPPEL : PORTAGE DES REPAS



Nous ténonns à vous rappéler qu' les habitants péuvént bénéficiér d' r'pas à domicile 7 jours sur 7 qui sont préparés sélon les jours au r'estaurant scolairé d' Choisy ou à l'EHPAD d' Sillingy.

Cés r'pas sont livrés par l'ADMR qui a passé uné convéntion avéc la CCFU pour couvrir l'énsémblé d'és 7 communés du térritoiré.

Si vous étes dans l'impossibilité d' préparér votré r'pas pour qu'équ'és jours ou plus longtémps, n'hésitéz pas à contactér la mai-rié au 04 50 77 41 56

INFOS PRATIQUES

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Mairie	fermé	14h-17h	fermé	8h30-12h	14h-17h	8h30-12h
Agence postale	8h40-11h45	8h40-11h45 14h30-16h15	fermé	8h40-11h45	8h40-11h45	8h40-11h45
Déchetterie D'Epagny	13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	FERME	9h-12h 13h30-18h30	Et dimanche 9h-12h

NUMEROS UTILES

GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
ALLO ENFANCE	119
URGENCES EUROPE	112
SPA MARLIOZ	04 50 77 82 40
CCFU	04 50 77 70 74
ADMR	04 50 68 76 56
PRIORITERRE	04 50 67 17 54

AGENDA

La journée gourmande

Le 18 novembre
De 10h à 17h
À la Salle des Fêtes
Venez faire goûter vos spécialités et vous régaler
Contact 0688714860

Les sorties nocturnes de Chemin Faisant

Le 27 novembre et
le 25 janvier à 20h
au stade de Menulles

Le marché de Noël de Choisy

Les 15 et 16 décembre
Place André Delieutraz

Le repas du Foot (FC Mandallaz)

Le 19 janvier 2013

ENQUETE SUR LA MOBILITE

La Région Rhône Alpes organise une enquête pour mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants, analyser la demande et évaluer les impacts environnementaux afin d'adapter les politiques de transport de la Région.

Cette enquête sera réalisée pendant une période de 3ans., avec une première vague d'enquête entre mi-octobre 2012 et fin avril 2013, sur rendez-vous téléphonique . Vous êtes donc susceptibles d'être contactés préalablement par courrier si votre nom est tiré au sort. Les réponses seront traitées en toute confidentialité.



COLLECTE DES MOBILES

Ne jetez pas votre vieux téléphone portable. Rapportez-le à la mairie. Dans le cadre d'un partenariat avec Orange, ils seront recyclés et réutilisés. Cela permet de créer des emplois en France et en Afrique.

PETITES ANNONCES

La bibliothèque cherche des bénévoles pour assurer quelques permanences durant l'année. Contacter Patricia au 04 50 77 44 42 ou Corinne au 04 50 77 47 86

Le Comité des fêtes cherche également des personnes souhaitant s'impliquer dans l'animation de la commune. Vous pouvez contacter F. BARDET au 04 50 77 40 83.

TRANSPORT

CAR LIHSA

8 départs par jour pour Annecy depuis La Balmette ou Sillingy.

➔ Lignes 21 et 22

Bons plans bus :

La Carte Déclic pour les moins de 26 ans

Le Ticket Gagnant : car + lignes urbaines SIBRA gratuits à Annecy

En savoir plus et télécharger les horaires :

<http://www.cg74.fr/pages/fr/menu-secondaire/informations-transports-107.html>

COVOITURAGE

3 parkings à Choisy :

- chemin de la Cimatière
- stade de Menulles
- école de Véry



LE RAMONAGE DES CHEMINEES : UNE OBLIGATION POUR VOTRE SECURITE

L'absence d'entretien des conduits de cheminée est responsable d'intoxications et de décès chaque année en France. Un bon entretien permet également de moins polluer et de consommer moins d'énergie. De plus, le défaut de ramonage constitue une contravention sanctionnée par une amende : l'article 31 du règlement sanitaire départemental prévoit l'obligation de ramonage deux fois par an dont une fois en période d'utilisation et en cas d'incendie, certains assureurs exigent le certificat de ramonage.

CHOISY EN IMAGES



FETE DE ROSSY



BAR DE VERY



CLUB LOISIRS : DES EFFORTS, DU RECONFORT, ET PLUS ENCORE !



PLUS DE PHOTOS SUR www.choisy.fr